



N° 11336-2019/1-ACTS/DFA

Date du : 9 avril 2019

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : Approbation de l'avenant n° 6 modifiant le traité de concession d'aménagement de la ZAC Dumbéa sur mer

**PJ** : Un projet de délibération

La province Sud a confié l'aménagement de la ZAC Dumbéa sur mer à la SECAL par le biais d'un traité de concession signé en décembre 2007.

Depuis lors, la mission de la SECAL a évolué à plusieurs reprises et le traité de concession correspondant a donc été modifié par plusieurs avenants.

De nouvelles missions doivent aujourd'hui être confiées à la SECAL :

1. La SECAL procédera à la libération de l'emprise du secteur 4 de Dumbéa sur mer correspondant au lieu-dit « squat du péage ». C'est une zone de 14 hectares aujourd'hui occupés par 120 familles environ. Cette zone est destinée à être aménagée à l'horizon 2024 mais il est important d'ores et déjà d'initier la procédure de libération du site. La mission de la SECAL consistera à réaliser un recensement et les enquêtes sociales sur le site, à trouver les meilleures solutions de relogement pour les familles en partenariat avec les bailleurs sociaux et la direction du logement (DL) de la province Sud et enfin de procéder progressivement à la libération du site. Cette mission a une durée prévisionnelle de 5 ans. L'accompagnement social des familles sera réalisé par la DL dans le cadre du protocole unique.
2. La SECAL procédera pour le compte de la Ville de Dumbéa mais dans l'emprise de la ZAC Dumbéa sur mer à l'aménagement d'un parking au droit du parc des sports existant. Le coût de cette mission est à la charge de la Ville de Dumbéa par le biais d'un conventionnement spécifique.
3. La SECAL aménagera une voie revêtue entre l'échangeur de Koutio et le parc des sports de Koutio. Ces travaux sont financés à parts égales entre la province Sud, la Ville de Dumbéa et la SECAL.

Il est ainsi proposé au bureau de l'assemblée de la province Sud d'approuver le projet d'avenant et d'autoriser le président de l'assemblée de province à le signer.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation éventuelle.